



# E.P.A.G.

Ecole de Pilotage Amaury de la Grange - Aérodrome - 59660 MERVILLE

Tél : 03 28 42 94 49 Fax : 03 28 42 94 10

<http://www.iaagepag.com> Email : epag@iaagepag.com

## MULTI CREW COORDINATION

***Formation avec expérience préalable***

Homologation DGAC n° 8-0139 DCS/PN/FOR du 18/01/2008

Déclaration d'existence de Formation Professionnelle Continue n° 3159 013 5159

### **PRIVILEGES**

- Ceux du Pilote Professionnel IFR (CPL-IR).
- Exercer les fonctions de Co-Pilote ou de Commandant de Bord dans le transport public de passagers sur avion non JAR 25 supérieur ou égal à 10 passagers.

### **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :**

- Simulateur FBS Super King B200 avec visu panoramique Jour - Nuit - Crépusculaire – Équipement Collins Proline II, FMS, Directeur de vol et PA.
- Cockpit Trainer.

### **CONDITIONS D'ADMISSION EN STAGE**

- Être détenteur du Brevet de Pilote Professionnel avec qualification IR multimoteur avion (CPL-IR), en état de validité.
- Avoir l'IFR (IR) apposé sur la licence.
- Avoir effectué une évaluation **1 mois avant l'entrée en stage.**

<b><u>Évaluation :</u></b>	- Théorique et pratique	03 H 00
	- Coût	350 € ( <b>GRATUITE</b> si entrée en stage)

### **PROGRAMME et DEVIS**

* <b><u>Phase 1 :</u></b>	- Cours théoriques et connaissances techniques	18 H 00	à	50 €H
	- Cockpit Trainer	06 H 00	à	50 €H
	- Facteurs Humains	12 H 00	à	50 €H
* <b><u>Phase 2 :</u></b>	20 h 00 dont 10 h 00 en tant que PF sur Simulateur Super King Air B 200		à	450 €H
	- Prise en main			
	- Application procédures			
	- Application voyage			
	- Contrôle Ecole (voyage mania)			

**Durée approximative de la formation :** 3 semaines

**Calendrier des stages :** nous consulter

**Nota :** Un nombre minimum de 4 élèves est obligatoire pour l'ouverture d'un stage MCC.

- 
- Nota :**
- 1) Le projet de devis ne constitue en aucun cas un document contractuel.
  - 2) Le contenu de la formation pourra être révisé en fonction des résultats, après décision conjointe du stagiaire et de l'école.
  - 3) Les tarifs indiqués incluent l'instruction, ainsi que les taxes d'atterrissage et de carburant.
  - 4) Le temps consacré par les instructeurs aux briefings et débriefings n'est pas facturé.
  - 5) L'EPAG se réserve le droit de modifier sans préavis ses tarifs en cas de variation des coûts de carburant.
  - 6) Le coût de la formation sera facturé au candidat en fonction du tarif en vigueur à la date de son inscription.
  - 7) Les tarifs indiqués excluent l'hébergement, la restauration et les déplacements des stagiaires.